

J'éco rénove

en Cœur de Savoie

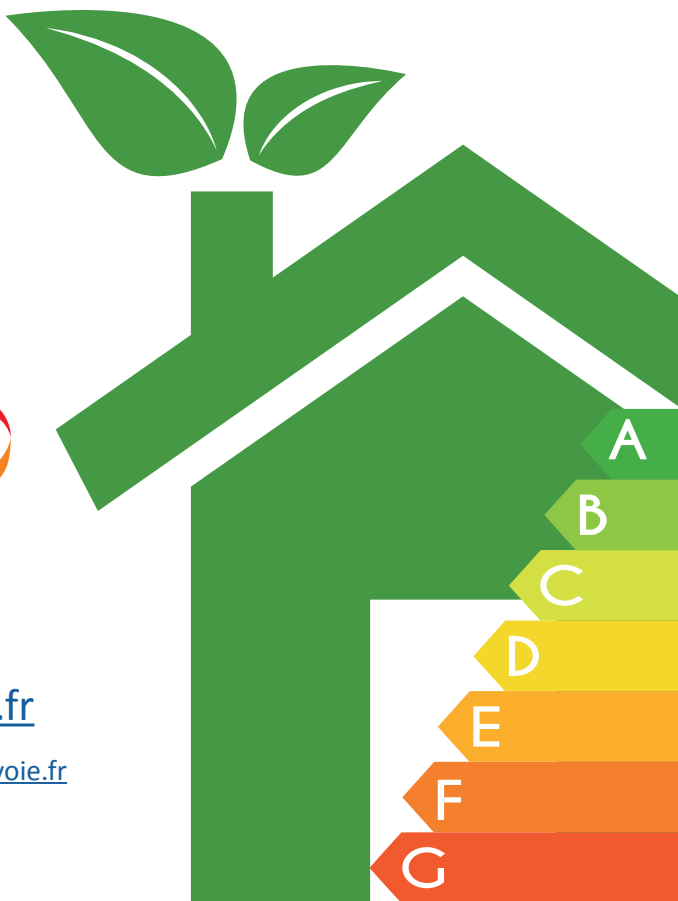
La Communauté de communes s'engage à vos côtés pour bien rénover votre logement



www.coeurdesavoie.fr

renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr

09 70 21 13 42



J'éco rénove :

un dispositif de rénovation des logements

Cœur de Savoie acteur de la transition énergétique, souhaite accompagner la rénovation performante de 100 logements par an.

La Communauté de communes Cœur de Savoie a mis en place un service public d'aide à l'éco-rénovation du parc de logements privés.

Son objectif est de faciliter les projets de rénovation des propriétaires en **maison individuelle ou en copropriété** en accompagnant leur réalisation aussi bien sur le **plan technique que financier**.

Qu'est-ce que

l'éco-rénovation ?

Lorsqu'on rénove un bâtiment ancien, il est de plus en plus essentiel de faire attention à son **impact énergétique**. Il s'agit également de privilégier l'isolation en utilisant des matériaux sains et non nocifs pour l'environnement ainsi que les énergies renouvelables.

Pourquoi entreprendre des travaux de rénovation ?

Au delà de participer à la transition écologique, c'est aussi l'opportunité de...



Améliorer son confort

Avec des travaux d'isolation, un système de chauffage et de ventilation performant, vous réduisez courant d'air et pertes de chaleur. Résultat : **un confort thermique** optimal en toutes saisons.



Maîtriser ses charges

En évitant les pertes d'énergie, vous réduisez votre consommation d'électricité et de chauffage et donc vos factures.



Valoriser son bien

Un logement bien rénové obtiendra une meilleure étiquette énergie. Il se vendra ou se louera mieux !

Comment rénover

son logement ?

Éco-rénover en **copropriété ou en maison individuelle**, c'est engager une réflexion globale sur le bâti (fenêtres, isolation, système de chauffage et de ventilation...)



Isolation



Menuiserie



Energies renouvelables



Chauffage



Ventilation

deux solutions

La rénovation étape par étape

On rénove au fur et à mesure des années son logement, en fonction de son budget.

La rénovation globale

On rénove la globalité de son logement existant en une seule tranche de travaux.

cinq étapes



Premier contact
Cœur de Savoie ou
ASDER



Définition du projet
Rendez-vous, visite
sur site si besoin



Choix techniques
Choix des travaux
Sélection des devis



Financement & travaux
Aide à la recherche
de financements



Mesurer les résultats
Vérifier les
économies d'énergie

Attention : Pour être éligibles, vos travaux doivent être réalisés par un artisan ou une entreprise du bâtiment détenant la mention **RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) et répondre à des caractéristiques techniques précises. **Les demandes de subvention** devront être déposées **avant la signature des devis**.

Les aides de J'écorénove

Aide à l'isolation

Isolation des toitures, des combles, des planchers bas et des menuiseries.

Les montants : de 8 % à 12 % des travaux

Bonus aux matériaux puits de carbone

Aide complémentaire pour des matériaux puits de carbone et naturels (laine de bois, ouate de cellulose, liège...).

Les montants : +5% des travaux avec matériaux éligibles

Bonus à la rénovation globale

Aide complémentaire à partir de 4 postes de rénovation parmi : isolation des toitures ou combles, des planchers bas, des murs, des menuiseries, remplacement des systèmes de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

Les montants : de 1 000 à 2 000 €

Aide aux énergies renouvelables

Chauffe-eau solaire, chauffage solaire, chauffage au bois ou granulés.

Les montants : de 400 à 1 000 €

J'éco rénove
en Cœur de Savoie

Les aides en Cœur de Savoie pour la rénovation

Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Valorisation de vos CEE par l'intermédiaire de l'entreprise «Vos Travaux Éco» avec laquelle un tarif intéressant a été négocié.

Les montants : [Voir le simulateur sur le site de Cœur de Savoie](#)

Contrat Ambition Région

Aide régionale complémentaire aux aides de Cœur de Savoie pour l'isolation.

Les montants : jusqu'à 750 €

Les aides départementales et nationales

MaPrimeRenov' - Habiter Mieux - Action Logement - Département

L'ASDER, principal partenaire de J'écorénove, anime des permanences sur le territoire et recense l'ensemble des aides possibles pour la rénovation.

Un guide est disponible sur le site internet www.asder.fr - 04 79 85 88 50